



Personnes responsables de l'exécution du travail:
Nom, Prénom: F. Vandekerckhove
N° de TVA: 780 147 343
ou n° de la carte d'identité:
Distributeur: energie
Compteur: n°: 44793418 index: 001076
Type de comptage: ☒ jour - ☒ bihoraire - ☐ nuit -
RAPPORT n°:
Membre n°: Quittance n°: 124610
Installation: Nom:
Adresse: av. Bluyman 4127 A
Date de visite: 05/03/98
Propriétaire ou Mandataire: Tél.:
Nom, Prénom: KOHU
Adresse: 4127 A av. Bluyman
Demandeur: Vandekerckhove

Type de visite: ☒ 270 ☐ 271 ☐ 276 RGIE Nature de l'installation: ☒ Nouvelle ☒ Extension ☒ Modifi. ☒ Existante ☐ Temporaire
Contrôle sur base des prescriptions du: ☒ RGIE art. ☒ 86 ☐ 87 ☐ 88 ☐ 95 ☒ RGPT ☒ R.T. ☒ de la Cie d'électricité
Installation conçue pour la tension de: 220 V, AC, Protection branchement: SAU A Type: dis
Description du branchement: affair 2° circuit Type câble: Section: x mm²
Alimentation tableau principal: 4 x 10 mm² Nbre de tableaux: 3 Nombre de circuits terminaux: 14
Type de prise de terre: piquets Résistance de dispersion: 15 Ohms Isolement général: 10 M Ohms

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport

Détail voir schéma
Equip. principales et out. ont été réalisés

INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso)

Le différentiel général était à été - plombé

L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 5/3/2023 ainsi que avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telle que l'ajout d'un circuit.

Conclusion:

LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE - EST - N'EST PAS - CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS.
L'INSTALLATION - ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - MISE SOUS TENSION

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso)

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le

Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Annexes:

VISA DU DISTRIBUTEUR:

Pour le Directeur général
Nom, N° Agent, Signature

Vandekerckhove
0799

[Signature]

F. VANDEKERKHOF.
AV DES HIRONDELLES, 24
1640 ANNOE ST GENESE.

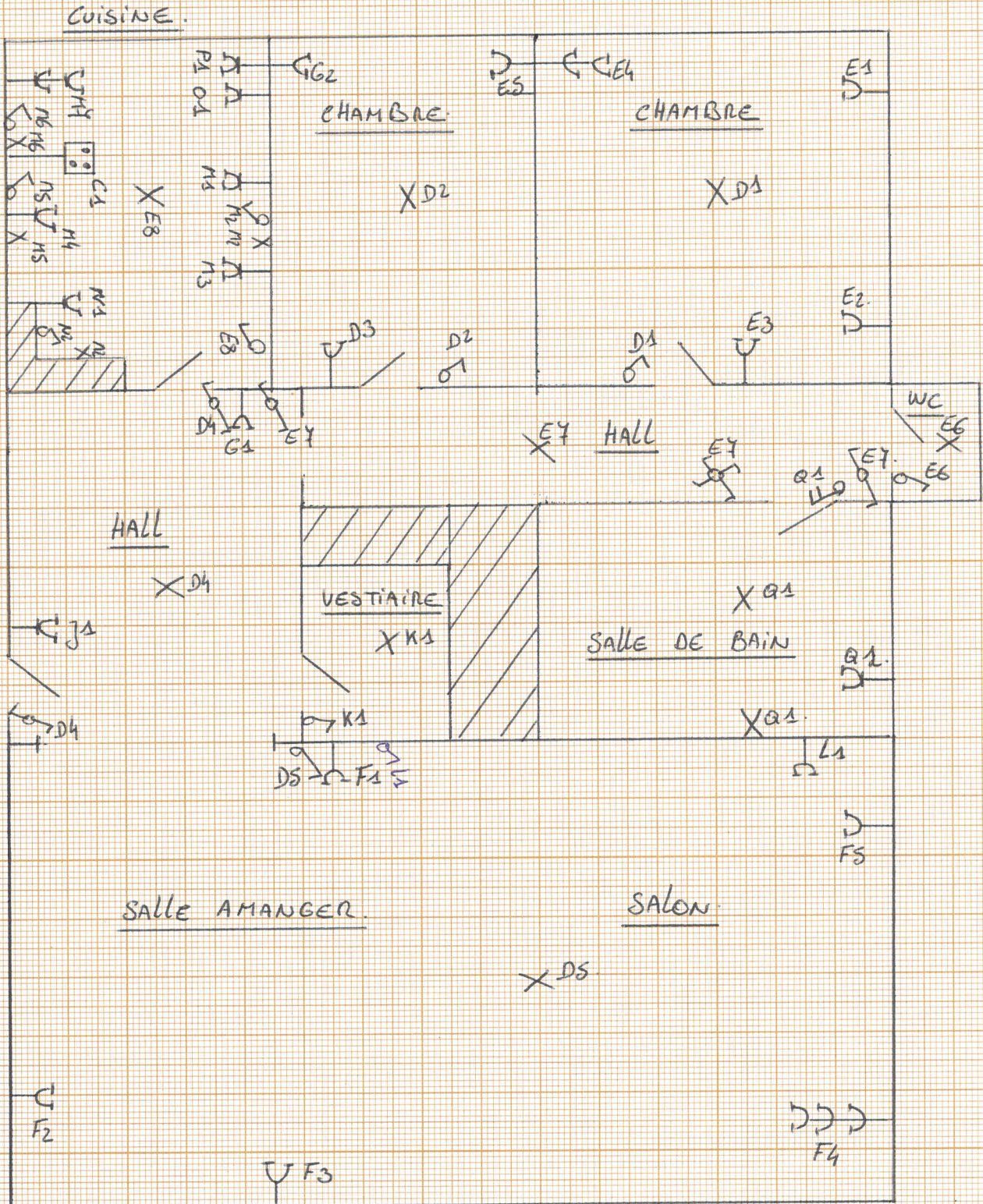
TUA: DE. 480. 144. 343.

PROPRIETAIRE

Mlle. J. KOHN.
AV DRUGMANN, 424A.
1180 BRUXELLES.

AIB UINGOTIE.

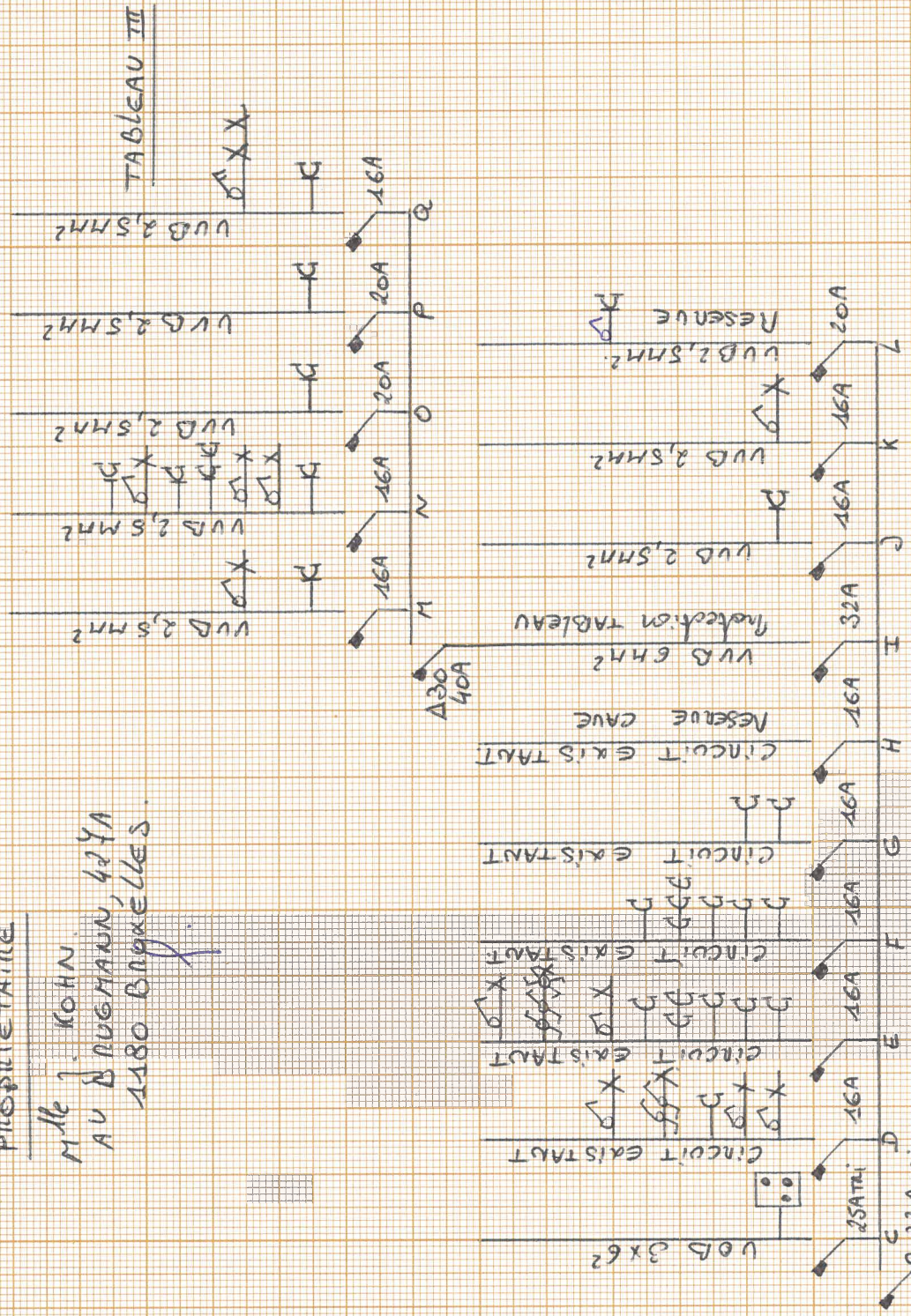
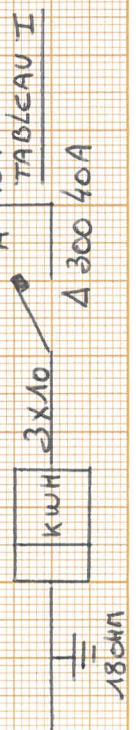
[Signature]



TVA: BE 780. 144. 343.

PROPRIETARY

Mlle J. KOHN.
AU BUEHAWY, 42 YA
1180 BRUXELLES.



lee seele 5/3/98  orgs

3455065 Prévenir par téléphone de l'arrivée du technicien. Somme ne fonctionne pas.

ELECTRABEL s.a. - Travaux
Distribution - Urbain
Associée de l'intercommunale
INTERELEC
Centre d'exploitation de Forest
rue du Charroi 21/23 - 1190 Bruxelles
Tél. (02) 549 47 06 - Fax : (02) 549 47 38

Objet de la demande : RCC

Devis pour Travaux d'Electricité
(à facturer)
à réaliser le 17.3.98

Demande : ☒ Tél. ☐ Orale
☐ Ecrite
Introduite par Dem
le 32.3.98

1. Adresse pour la réalisation des travaux
Nom : KOHN
Adresse : Av. Baumgartner N° 427A
Commune : Willebroeck
Tél. 0104635452
☒ PROPRIÉTAIRE ☐ LOCATAIRE (Etage 2^e)

Prévenir : 3455065 Somme ne marche pas

2. Adresse pour la facturation
Nom : Dem
Adresse : Dem N°
Code postal Commune : Bte n°
T.V.A. n° Téléphone :

A.R. du 01.07.92 - Toute ancienne installation électrique (réalisée avant le 1.10.81) d'une unité d'habitation doit être contrôlée par un organisme agréé avant toute augmentation de la puissance du raccordement.
A.R. d'application ☐ OUI ☒ NON → remplir attestation :
{ - mise en service après 1981 - usage professionnel exclusif }
- ne sert pas de lieu d'habitation

Je soussigné (e) Baumgartner
agissant en qualité de
m'engage à régler le montant du présent devis dans les huit jours qui
suivront réception de la facture y afférente.
Date et signature précédées de la mention "Lu et approuvé".
170398 Lu et approuvé Baumgartner M.

Un réalisation du T.R.P.G.

TOTAL A PAYER (T.V.A. comprise)
9376

Devis : 1 5 3 2 2
230 V 400/230V
☐ Mono ☒ Triphasé ☐ Tétraphasé

N° dossier 5 3 2 4 98 008229

Codes/Tarifs F

Description des travaux
☒ Compteur élect. de 3600/160 Amp. N° 447934188 suffisant
☐ Renforcement du compteur élect. de Amp. N°
par un compteur de Amp.
☐ Renforcement du compteur élect. de Amp. N°
par un compteur de Amp. BIHORAIRE (ouvert - scellé)
☐ Ajouter un compteur de Amp.
☐ Changer compteur de Amp. N°
par un compteur de Amp. BIHORAIRE (ouvert - scellé)
☐ Changer boîte(s) fonte par coffret(s) int. raccordement(s)
avec placement TÊTE DE CÂBLE
☐ Placer disjoncteur(s) de Amp. P =
☒ Changer fusibles de 20 Amp. par 1 disjoncteur(s) de 32 Amp. P =
☐ Changer disjoncteur(s) de Amp. par disjoncteur(s) de Amp. P =
☐ Placer un R.T.C.C.
☐ Ajouter un coffret int. dérivation vide VK 13110
☐ Remplacer support éternit ou planche par plaque Bakélite 400 x x 10
☐ Supprimer compteur(s) 1) Amp. N°
2) Amp. N°
☐ Placer capot(s) pour disjoncteur(s) - II - III
☒ Remplacer fils entre boîte de raccordement et compteur
☒ Changer couvercle boîte de raccordement (souterraine - aérienne)
☐
☐ Redevance 10.617A à 12 kVA. 2202430
☒ Existe procès-verbal établi par P.B.
le 5/3/98 sous le n° 124610

COR

Total
Abattement commercial
Différence
T.V.A. 21 %

U3.A6.31F. FOR.